

(1)

( N° 98. )

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 1865.

ÉRECTION DE LA COMMUNE DE MONT (1).

### RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M. WASSEIGE.

MESSIEURS,

La commission chargée d'examiner le projet de loi destiné à distraire de la commune de Godinne la section des Mont, pour en former une commune distincte sous le nom de Mont, a trouvé parfaitement justifiés tous les motifs invoqués en faveur de ce projet. Les deux sections, le conseil provincial de Namur, le Gouvernement, tout le monde est d'accord sur l'utilité de la séparation, sans qu'il se soit élevé la moindre réclamation de quelque part que ce soit. Toutes les conditions nécessaires pour une bonne administration se trouvent d'ailleurs réunies dans chacune des sections qu'il s'agit de séparer; en conséquence, votre commission a l'honneur de vous proposer, à l'unanimité, l'adoption du projet de loi.

*Le Rapporteur,*

A. WASSEIGE.

*Le Président,*

C<sup>e</sup> DE BAILLET-LATOURE.

---

(1) Projet de loi, n° 75.

(2) La commission était composée de MM. DE BAILLET-LATOURE, président, LELIÈVRE, MONGHEUR, WASSEIGE et DE LIEDEKERKE.